



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Centre d'Information et d'Orientation

Marseille Est

(Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports)

17, Rue Edmond Rostand
13006 Marseille
Tel : 04 91 54 46 46

Une Équipe de Psychologues de l'Éducation nationale

Éducation, Développement, Conseil en Orientation

Pour vous accueillir, écouter,
informer, conseiller, accompagner

Le C.I.O Marseille Est (Co-financé par l'Etat et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône), participe au service public régional pour l'orientation (SPRO) pour répondre aux besoins des usagers en matière d'orientation sur le territoire académique.

CIO Marseille Est (Centre d'Information et d'Orientation)



Horaires d'Ouverture au Public

(sur RDV) :

Du Lundi au Vendredi : 8H30-12H30/13H30-17H15

Mercredi Fermeture à 17H30

Fermeture au Public le Mardi Matin
Ouvert pendant les congés scolaires
(sur RDV)

Tel : 04 91 54 46 46

Pour se rendre au CIO Marseille Est
en transport en commun :

En métro :
Ligne 1 : arrêt Préfecture
Ligne 2 : arrêt Castellane

En bus : lignes 18 (arrêt Préfecture),

lignes 21, 21 s et 21 barré

En Tram ligne 3 arrêt Rome Dragon

<http://www.cio-marseille-est.ac-aix-marseille.fr>

ce.cio.marseille-est@ac-aix-marseille.fr

Le C.I.O Marseille Est accueille

Les jeunes scolarisé(e)s en établissements publics suivants :

9ème	Collèges GYPTIS, L. PASTEUR
10ème	Collèges Les BARTAVELLES, L. MICHEL, PONT DE VIVAUX Lycées M. PAGNOL, J. PERRIN Lycées Professionnels A. AMPERE, J-B. BROCHIER
11ème	Collèges Château FORBIN, F. VILLON, Le RUISSA-TEL Lycées Professionnels R. CAILLIE, C. JULLIAN
13ème	Collèges J. GIONO, J. PREVERT, S. MALLARME, A. MALRAUX, A. RENOIR, E. ROSTAND Lycées A. ARTAUD, D. DIDEROT, S. VEIL
14ème	Collège E. MANET
Allauch	Collège Y. MONTAND Lycée MONTE CRISTO
Plan-de-Cuques	Collège Olympe DE GOUGES

Le C.I.O. accueille également :

Les élèves scolarisé(e)s en établissements privés
Les étudiants
Les jeunes non scolarisé(e)s
Les adultes
Domicilié (e)s à Marseille dans les : 6e, 10e, 11e, 13e arrondissements ainsi que ceux domicilié(e)s dans les communes : d'Allauch, Plan-de-Cuques, la Penne-sur-Huveaune.

Le psychologue de l'éducation nationale Psy EN

Spécialité Education, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle» (EDO)

Depuis la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation-psychologues sont réunis dans le corps unique des psychologues de l'éducation nationale, ayant pour mission commune l'accompagnement dans le développement des personnes de la maternelle à l'université.

Les Psy EN (spécialité EDO) sont nommés dans les Centres d'information et d'orientation (CIO), appartenant au service public de l'Education Nationale. Les Psy EN exercent également en collège, en lycée et font partie intégrante des équipes pluri-professionnelles des établissements scolaires.

Les Psy EN ont pour mission de contribuer au développement psychologique et social des jeunes, en favorisant la réussite scolaire de tous et en accompagnant la réflexion autour du projet d'avenir et de l'accès à la qualification.

Développement

- Favoriser l'investissement et la motivation de chaque élève
- Contribuer à la dynamique des apprentissages et au sens qui leur est donné
- Accompagner la projection dans l'avenir
- Contribuer à un climat scolaire apaisé et au bien-être à l'école, lutter contre les discriminations, prévenir des phénomènes de violence ou de marginalisation...
- Apporter une expertise psychologique
- Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers (handicap, maladie, troubles des apprentissages ..)

Education

- Suivre le parcours et favoriser la réussite scolaire de chaque élève
- Faciliter l'adaptation scolaire
- Prévenir le décrochage
- Instaurer le dialogue entre les adultes autour du jeune
- Apporter un conseil technique aux chefs d'établissement et aux équipes éducatives
- Participer aux instances institutionnelles (Réunion d'équipes éducatives, équipes de suivi de scolarisation, conseils, commissions...)

conseil en Orientation scolaire et professionnelle

- Réaliser des entretiens personnalisés avec le jeune et/ou sa famille en vue d'élaborer le projet d'avenir
- Utiliser des outils adaptés en vue de la construction du projet (questionnaires d'intérêts, de personnalisés...)
- Réaliser un travail sur les représentations des formations et des activités professionnelles
- Contribuer à une prise de conscience des enjeux de l'orientation
- Informé sur les procédures et mécanismes d'affectation

